

JANOT

ECOLE DE CONDUITE

autoecole-janot.com

45 Rue Parmentier – 93380 PIERREFITTE
01 48 26 21 90

janotpierrefitte@wanadoo.fr
Agrément E0209338040

AUTO ECOLE LABELISEE

32 Av Paul Vaillant Couturier – 93240 STAINS
01 48 26 64 30

janotstains@wanadoo.fr
Agrément E1009324200

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et le livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évaluation.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et vos limites, autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Suivi de votre progression : Vous choisissez votre mode de fonctionnement pour suivre votre progression (date, croix X, textes...)

POURQUOI Raisons	Vous permet de comprendre l'intérêt De la compétence enseignée.
COMMENT Procédures	Votre moniteur vous accompagne dans les différentes étapes nécessaires à l'acquisition de la compétence.
RISQUES	Le risque zéro n'existe pas. De fait, il est important que vous appreniez, Avec l'aide de votre moniteur, à évaluer le niveau de risque qui est ou Non acceptable pour vous.
INFLUENCES de son entourage et de son mode de vie	Votre moniteur vous apprendra à reconnaître ce qui influence ou peut Influencer votre façon de conduire.
PRESSIION exercées par la société : publicité, travail...	Votre moniteur vous aidera à identifier les pressions sociétales qui peuvent parasiter vos choix et comportement.
AUTO EVALUATION Prise de conscience	Vous permet de faire le point sur ce que vous venez D'apprendre. Avez-vous compris l'intérêt de la compétence ? Vous estimez-vous capable de l'utiliser ? Pensez-vous la mettre en œuvre de manière systématique ?

JANOT

ECOLE DE CONDUITE

autoecole-janot.com

45 Rue Parmentier – 93380 PIERREFITTE
01 48 26 21 90

janotpierrefitte@wanadoo.fr

Agrément E0209338040

AUTO ECOLE LABELISEE

32 Av Paul Vaillant Couturier – 93240 STAINS
01 48 26 64 30

janotstains@wanadoo.fr

Agrément E1009324200

Comment se déroule l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision ;
- Réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.